

Sociétés et cultures : approches comparatives

Présidente

Chantal BORDES-BENAYOUN

Membres de la section

Dionigi ALBERA

Jean-Pierre ALBERT

Michèle BAUSSANT

Jean-Luc BONNIOL

Marc BORDIGONI

Jacky BOUJU

Rita-Danielle BRESEGHETTO

Elisabeth CLAVERIE

Jean-Paul COLLEYN

Benoît FLICHE

Corinne FORTIER

Yves GOUDINEAU

Anne Yvonne GUILLOU

Sophie HOUDART

Odile JOURNET-DIALLO

Olivier LESERVOISIER

Charles RAMBLE

Sandrine REVET

Gilles TARABOUT

La section 38 s'inscrit, comme son libellé l'indique, dans une démarche comparative de connaissance des sociétés et cultures. Elle associe principalement des anthropologues, mais aussi des spécialistes de sociologie des religions. C'est donc avant tout à la situation actuelle de l'anthropologie que le présent rapport se consacre, à partir de l'observatoire privilégié sur la diversité des recherches en cours que constitue le Comité national du CNRS.

L'anthropologie, une discipline à la fois bien ancrée dans son héritage et soucieuse de comprendre le monde contemporain.

La notion de culture, catégorie centrale de la discipline, a certes été fortement contestée durant toutes ces dernières années, les attaques se concentrant sur sa réification toujours possible, ainsi que sur sa description en tant que totalité intégrée s'imposant aux individus. La discipline a réagi à cette remise en cause sur plusieurs fronts : de plus en plus monte dans les analyses, comme c'est d'ailleurs le cas dans les autres sciences sociales, la capacité du sujet à agir (*agency*) à l'intérieur de normes culturelles conçues comme plus flexibles : les subjectivités – et intersubjectivités – deviennent dès lors une préoccupation centrale. D'autre part, aujourd'hui confrontée à des cultures de plus en plus entourées des discours qu'elles produisent sur elles-mêmes, elle doit tenir compte de cette dimension réflexive, en ayant largement recours à des matériaux relevant de l'écrit, ce qui enlève une part de sa prééminence au matériau classique que représentaient pour elle la « parole » et les données orales. Elle doit aussi être de plus en plus attentive à la réception de ses propres analyses sur les terrains qu'elle étudie. Le terme de « culture » servant notamment à désigner, dans le langage commun, une catégorie d'objets porteurs de valeurs collectives qui peuvent être gérés dans le cadre d'institutions, voire de politiques publiques, dont elle peut être elle-même l'inspiratrice (l'« institution de la culture »), elle ne peut que prendre acte de cette double dimension réflexive et de sa propre contribution à l'élaboration de ces objets. Elle doit enfin se situer par rapport aux prolongements savants fondés sur la saisie d'entités culturelles prises dans leur spécificité (*cultural studies*) en affirmant, sans nier l'intérêt qu'ils peuvent revêtir, ses exigences propres, relevant en particulier d'un comparatisme raisonné.

Les avancées théoriques les plus significatives se sont nourries de l'examen et de la mise en rapport de matériaux ethnographiques suffisamment fins et détaillés pour, d'une part interroger des catégories ou des typologies communément utilisées dans l'analyse de faits sociaux les plus divers (y compris dans notre société) et, d'autre part, lutter contre le risque permanent de substantialisation de ces catégories. Le retour périodique sur le terrain donne aux ethnologues une position privilégiée pour saisir, à partir d'une familiarité déjà acquise et du point de vue des acteurs locaux, certaines modalités d'une histoire en train de se faire (ou de se défaire). De même, le recours à différentes échelles d'observation, au principe de variation et au comparatisme constitue un des fondements de la discipline, soucieuse d'appréhender des aspects très différents de la réalité sociale, tout en rendant compte de leurs interrelations et de leur complexité.

De l'inventaire des différences à leur mise en relation et leur mise en perspective

La vocation de l'anthropologie à saisir, sur une trame commune, la singularité des sociétés et des cultures dans toutes les aires géographiques trouve aujourd'hui ses prolongements dans la réflexion qu'impliquent les mutations du monde global. Tout en reliant davantage les hommes par le développement des communications, elles ont contribué à la reformulation des traditions et cultures locales et souvent à des revendications identitaires plus exigeantes. Le monde contemporain connaît une tension entre l'uniformisation mondiale des cultures et la prédominance des modèles de production et de consommation de l'économie de marché d'un côté, la tendance à la réaffirmation des identités collectives particulières, voire à la formation de nouvelles identités et à la réactivation des mémoires, de l'autre. Cette tension entre local et global invite à revisiter les théories anthropologiques et à élaborer de nouveaux objets.

La question du **rapport à l'autre**, qui est au cœur de la discipline, constitue l'une des questions clés de notre époque. Les échanges sociaux s'établissent sur de nouvelles échelles et leur organisation, leurs ajustements et adaptations sont une source d'investigation et de renouvellement du questionnement sur ce qui fait société. Les déplacements humains ont pris de nouvelles directions, la rencontre des peuples emprunte de nouvelles voies. Mais ces circulations, dans lesquelles une vision postmoderne a pu voir une forme d'aventure et de liberté, ne doivent pas masquer les contraintes, les enfermements et les replis. Il s'agit aujourd'hui de mieux comprendre les caractéristiques et conditions des échanges, sans irénisme c'est-à-dire y compris dans leur dimension de violence et de rejet, d'exclusion économique ou de racisme. De telles questions sont familières à l'anthropologie depuis toujours, mais elles sont particulièrement aiguës aujourd'hui et confèrent à la discipline une responsabilité particulière dans le projet de leur élucidation.

1. En observant les sociétés dans leur diversité, l'anthropologie appréhende les **migrations** humaines sous un angle original et complémentaire de celui des autres disciplines. Les migrations entraînent en fait une irruption de l'altérité, autrefois lointaine, dans le monde proche. C'est donc autour du déplacement des **figures et des frontières de l'altérité** que s'organise aujourd'hui l'approche anthropologique, qui appréhende non seulement le déplacement des hommes, mais aussi la circulation des objets et des savoirs. Se référant à une longue tradition intellectuelle qui, depuis Bastide, s'attache à comprendre les relations de proximité et de distance entre « étrangers » et « autochtones », entre « l'autre » et le « même », elle entend éclairer les multiples modalités individuelles et résonances collectives de la mobilité et de la rencontre et éventuellement du mélange des cultures. Elle envisage la migration comme une expérience individuelle et collective qui affecte les lieux de départ et d'arrivée, d'installation ou de transit, d'exil et de retour. Elle prend en compte la part subjective des parcours, le sens que les hommes lui donnent, les activités qu'ils conduisent et l'horizon de leurs espoirs, de leurs mythes et des liens qu'ils cultivent avec d'autres.

Mais elle scrute aussi, dans les pays d'arrivée, les mécanismes au travers desquels les migrants sont affectés à une place particulière. Conséquence de la distance culturelle par rapport à la société d'installation et d'une plus grande « visibilité » des minorités, une grande partie des nouveaux migrants, notamment ceux originaires des « Suds », peuvent être confrontés à la question du racisme et à différentes formes de discrimination, la question sociale des inégalités semblant passer au second plan derrière la montée de clivages liés à l'origine ou à la religion que la résurgence de la mémoire coloniale contribue aujourd'hui à révéler, confortée par la popularisation du nouveau paradigme de la « reconnaissance ». Ces situations donnent lieu, selon les pays, à des modes de gestion politique fondamentalement différents, qui tous mettent en tension la liberté de choix des individus par rapport à des groupes pouvant imposer à leurs membres des obligations collectives empiétant sur les droits individuels et

rendant problématique l'existence de valeurs communes, en particulier en ce qui concerne les frontières établies entre les sphères privée et publique, notamment en matière religieuse. Ces situations sont toutefois également marquées par le phénomène de l'interpénétration sociale et culturelle, dans le cadre d'un réseau d'échanges mondialisé où, si les hommes sont souvent arrêtés aux frontières, circulent en permanence les produits et les idées, alimentant la critique d'une conception par trop holistique de la culture. Le vieux mot « acculturation », qui connote un certain déséquilibre dans les contacts, aboutissant à un constat de perte, d'érosion, pour l'une des parties est aujourd'hui largement abandonné. Le terme de syncrétisme semble avant tout réservé au domaine religieux, alors que la métaphore mécanique du « bricolage », tout comme celle du « brachement », réfèrent clairement à l'ajustement d'éléments disparates ; l'extension métaphorique de la notion de *métissage* au domaine culturel est souvent proposée mais peut comporter une ambiguïté. Le concept de *créolisation* connaît aujourd'hui un développement hors de son territoire originel : il renvoie à une certaine manière de gérer une diversité première et le rapport à l'Autre qu'elle implique, ainsi qu'à la fluidité de nouveaux assemblages culturels qui se déploient dans ce qu'on peut appeler un *continuum*, au long duquel se déploient toute la complexité et la plasticité des insertions individuelles. Les sujets semblent y bénéficier d'une certaine marge de liberté, dans la mesure où ils ont la possibilité de choisir, en fonction des contextes, dans une palette diversifiée de modèles de conduite, au sein desquels peuvent affleurer les contenus de conscience propres à toute identification (sur la base d'alignements ethniques ou, au contraire, de l'affirmation d'une unité locale).

Ce domaine a bénéficié d'un renouvellement théorique avec les discussions autour des catégories distinctives, en particulier celles liées aux **phénomènes ethniques**, et de diverses notions connexes (minorités, diasporas, autochtonie, multiculturalité, « diversité »...). Ce renouvellement implique une prise en compte des subjectivités engagées dans un processus dialectique : les catégories ethniques ou « raciales », même si elles sont imposées du dehors par assignation, sont en effet simultanément et continuellement créées du dedans, expression de la façon dont un agrégat d'individus minorés peut se définir en tant que groupe contre un système d'oppression. L'affirmation des situations multiculturelles dans les sociétés contemporaines contribue en effet à exacerber cette tension dialectique entre assignation d'un côté, auto-identification de l'autre : un discours commun unit les acteurs sociaux opposés et le référentiel ethnico-racial semble s'imposer à tous, livrant la vérité de l'évènement de manière univoque. Face à ces nouvelles séparations sociales, qui prennent le pas dans les consciences sur les vieilles divisions sociales horizontales, l'anthropologie est conduite à se garder nettement des risques d'essentialisation et de réification qui guettent le regard qu'on peut porter sur les identités collectives, alors qu'elles sont engagées dans une dynamique incessante d'élaborations, de contacts et de confrontations...

Aujourd'hui, de nouvelles formes migratoires se développent appelant un large renouvellement des recherches. Le profil des migrants s'est diversifié comme l'indique le nombre de catégories qui tentent d'en cerner les contours : réfugiés, exilés, nomades, immigrés, diasporiques, métis, transnationaux, élites circulantes, voyageurs, travailleurs saisonniers, touristes... Si les exodes forcés et les migrations de la pauvreté demeurent l'une des formes les plus importantes, ils touchent aujourd'hui tous les continents et ne se réduisent plus à un mouvement sud-nord. En l'espace de quelques décennies, l'Afrique, terre d'émigration, est devenue terre d'immigration et de circulations internes multiples. L'anthropologie sociale contribue efficacement à reproblématiser ces questions en articulant l'observation des migrants dans leurs divers contextes d'évolution, en particulier les relations qui lient les territoires d'origine et les espaces migratoires, ainsi que les reformulations culturelles, patrimoniales et identitaires qui les affectent. Elle offre à cet égard de précieuses possibilités de mise en perspective en prenant en compte, avec toute l'attention

qu'elles méritent, l'évolution des sociétés locales face au monde extérieur. A cet égard, les problématiques développées par l'anthropologie doivent pouvoir s'enrichir des enseignements de nouveaux terrains. Parmi les questions émergentes, on retiendra en particulier celle touchant aux circulations « immatérielles » déterritorialisées (rituels partagés sur le Net, réseaux diasporiques, tourisme virtuel etc.).

Le nombre de **femmes migrantes** ne cesse de croître- elles représentent désormais 50% des migrants internationaux à l'échelle mondiale - et leurs trajectoires spatiales, familiales et sociales apparaissent souvent spécifiques et riches d'enseignement sur les exclusions, mais aussi sur les formes de résistance et de créativité originales qu'elles développent. Plus généralement, les problématiques du **genre** sont désormais mieux prises en compte pour saisir l'expérience migratoire, au plus près des parcours individuels. Les migrations juvéniles de plus en plus fréquentes appellent également une anthropologie de la transmission, des ruptures et articulations à distance. Il importe d'analyser en effet les transformations qui affectent souvent le cœur même de la parenté, les valeurs familiales, les agencements de rôles et les modalités de transmission des cultures d'origine.

2. **La dimension religieuse et symbolique de la vie sociale**, les modes de constitution d'une sphère du « sacré », ou encore les modes de fabrique rituelle de l'homme et de la société, constituent un objet majeur de nos disciplines. La multiplicité actuelle des manifestations du religieux et ses enjeux sociaux mobilisent les chercheurs qui ont pu revisiter avec succès les modèles d'analyse fondateurs de l'anthropologie et de la sociologie des religions et produire de nouveaux cadres d'analyse. L'étude des formes religieuses prises par la mondialisation révèle de nouvelles configurations qui peuvent aller de l'atomisation infinie des pratiques et des identifications d'un côté à l'organisation transnationale des cultes de l'autre, en passant par diverses formes de transmission, de conversion, de passages. On ne peut comprendre la nature et les effets des mutations que vivent de nombreuses sociétés non-occidentales en méconnaissant les sédiments (cultes, rites, interdits fondateurs) sur lesquels se superposent les montages de l'État, de la marchandise, des nouvelles technologies et des nouvelles religions. De nouvelles circulations réelle et virtuelle du religieux invitent à repenser les traditions et héritages, les itinéraires et les emprunts de cultes dans leur périmètre, leur définition et leur dynamique de reformulation. Dans cette perspective, on peut prendre l'exemple de la diffusion des cultes évangélistes, ou bien encore celui des recompositions identitaires liées, entre autres, aux religions afro-américaines. On peut noter enfin les connexions du religieux aux grands courants culturels de la patrimonialisation des références identitaires et de la construction de mémoires souvent conflictuelles. Il s'agit là de nouveaux déploiements d'une modernité religieuse qui concerne de différentes manières toutes les grandes religions mondiales et dont les figures déjà bien identifiées – nouvelles formes de spiritualité, inventions rituelles, phénomènes de mobilité religieuse, articulations entre religion et ethnicité, entre religion et pouvoir – offrent un paysage mouvant qui impose de multiplier les études de cas et les approches comparatives. La nécessité de développer des recherches multi-sites dans ce domaine est impérieuse si l'on veut sortir des représentations stéréotypées et des visions schématiques.

Les rapports du religieux au culturel et au politique constituent un objet de renouvellement théorique particulièrement important dans un contexte de mobilisation du religieux dans les productions identitaires contemporaines. Le pluriel s'impose dans l'approche des religions instituées comme dans celle des nouveaux mouvements et expressions individualisées des croyances et s'impose d'autant plus pour les religions sujettes à une forte stigmatisation. Les oppositions traditionnelles entre orthodoxie et hétérodoxie, norme et dissidence sont remises constamment en question. Par ailleurs, la religiosité populaire trouve de nouvelles expressions. Quant aux hypothèses fondamentales, les travaux

de la sociologie pragmatique, de l'anthropologie cognitive ou de la psychanalyse invitent à renouveler l'étude d'objets traditionnels du domaine, tels la croyance ou le rituel.

3. **Les représentations et les usages publics du passé** -passé qui peut être constitué en ressource cognitive, argumentative, symbolique, affective, gisement susceptible d'être exploité pour les pensées et les actions et pouvant s'appuyer sur divers dispositifs et objets institués- sont devenues aujourd'hui particulièrement prégnantes. Le tropisme mémoriel contemporain semble en effet fortement corrélé avec l'affirmation croissante des identités particulières, dont les quêtes s'articulent à des mémoires spécifiques, qui peuvent se révéler concurrentes, voire conflictuelles, d'autant que, par l'adhérence du passé au présent qu'elles établissent, entraînant une reviviscence des affects, elles apparaissent comme une fabrique capitale de sentiments et d'émotions. L'anthropologie a aujourd'hui son mot à dire dans un débat jusqu'à présent largement dominé par les historiens. Elle se confronte, elle aussi, aux « guerres de mémoire », à l'instrumentalisation du souvenir et aux logiques accusatoires nées de l'appréhension du passé en termes purement moraux. La multiplication des approches et des travaux sur la (les) **mémoire** (s) a contribué à la labilité des connotations attachées à ce terme. Dans une acception courante, la mémoire, tantôt définie comme une « faculté », tantôt comme un « contenu », est intrinsèquement liée à la notion du souvenir, au point de se confondre avec elle. Mais elle peut aussi qualifier un rapport particulier au temps, un mode distinctif de reconfiguration du passé à partir du présent spécifique à chaque ordre culturel. Deux grandes tendances peuvent être dégagées à partir de ces études, autour des traces et des effets du passé sur le présent, engageant l'hypothèse que le passé détermine au moins pour partie sa représentation, d'une part, et d'autre part sur l'idée de choix du passé, mettant l'accent sur un présent qui modèle le passé. L'une et l'autre ont au moins en commun leur emprunts disciplinaires pour saisir les phénomènes mémoriels contemporains – emprunt au vocabulaire de la psychanalyse avec la reprise, parfois qualifiée et/ou revendiquée comme métaphorique et appliquée au collectif, des notions de « traumatisme », de « refoulement », d'« inconscient » ; emprunts encore à l'analyse économique pour étudier l'évocation du passé comme relevant d'un champ concurrentiel, avec le développement des notions d'abus, de stratégies, de profits. Ce qui les rapproche aussi, à travers un grand nombre d'études, est *in fine* d'avoir appréhendé la notion de mémoire essentiellement par le biais de ses manifestations publiques et de ses mises en récit, qui la placent dans une position concurrentielle – et contestée – par rapport à l'histoire en tant que discipline savante de restitution du passé, dans la mesure où ces narrations, évidemment non soumises à l'impératif de vérité et à l'exigence critique, sont souvent exhibées, très fortement idéologisées, et parfois politiquement instrumentalisées. Il s'agit là d'une forme de *connaissance du passé* (ce qui correspond à l'usage du terme par les historiens durant la période récente), qui ne relève pas d'une transmission verticale intergénérationnelle à l'instar d'un souvenir transmis, mais plutôt d'une communication horizontale, d'une *contagion des idées*, éventuellement cristallisée à partir des retombées de la production savante des historiens. Longtemps confinée à une position d'étude plus ou moins secondaire dans les travaux ethnologiques portant sur la tradition orale, les représentations sociales et la culture, la mémoire constitue aujourd'hui un angle privilégié pour aborder deux problématiques à l'origine du questionnement anthropologique : - à savoir d'une part, l'analyse des dynamiques par lesquelles une société se perpétue, change au cours du temps, comment elle transmet d'une génération à l'autre ses représentations. La mémoire peut en effet renvoyer d'abord à une persistance du passé, qui continue à innover le présent et à peser sur lui, tant dans la réalité du monde (en dehors donc de tout contenu mental : il s'agit là d'un héritage objectif) que dans la détermination des conduites des acteurs, largement en deçà de la conscience (il s'agit là d'une imprégnation psychique s'inscrivant dans les

fondements même de la fabrique de la culture) ;
- d'autre part, la compréhension de la manière dont la discipline anthropologique, qui se fonde elle-même en partie sur la mémoire des autres comme matériau et sur la mémoire même de l'ethnologue, peut penser la question du passage de la mémoire individuelle à la mémoire sociale, des transferts entre la diversité des expériences singulières et leur mise en sens commune. La mémoire en effet représente à la fois un phénomène relevant du social et du psychisme individuel, et c'est cette articulation que certains anthropologues s'efforcent aujourd'hui plus spécifiquement d'explorer à travers notamment la compréhension des processus à la fois biologiques et culturels de l'apprentissage, de la conservation, de la restitution, ou à travers l'intérêt porté à la question des émotions.
Dans cette perspective, un axe de réflexion s'intéresse plus spécifiquement aux processus de transmission et aux structures de remémoration. En plaçant une approche interdisciplinaire, notamment entre psychologues cognitivistes et anthropologues, en particulier à propos de la mémoire à long terme, a pu être démontrée la nécessité de séparer plus clairement les narrations des mémoires et de distinguer entre se souvenir et évoquer, puisque l'absence d'expression publique n'équivaut pas à un oubli et que ces éléments non exprimés constituent potentiellement une ressource pour des représentations sociales futures. La mémoire et le savoir partagé peuvent ainsi se construire autour d'éléments qui restent implicites ou non-dits et l'oubli intervient de manière dynamique dans cette construction, comme un élément constitutif de l'élaboration collective d'une identité orientée davantage vers le présent et le futur que vers le passé.

La question du **patrimoine**, autre « machine temporelle » qui correspond à une affectation particulière de certaines traces, lorsque les objets rassemblés sous ce label (au terme d'une procédure de distinction) sont nimbés d'une aura mémorielle et basculent de leur ancienne valeur d'usage à une nouvelle valeur symbolique (marquée par leur ancienneté même et par le désir de transmission), n'a fait que croître durant ces dernières décennies, et le champ des objets bons à patrimonialiser que s'étendre : des monuments prestigieux aux paysages ou sites naturels ; des objets précieux à ceux ayant une simple valeur de témoignage sur la vie quotidienne traditionnelle. Alors que c'est d'abord l'Etat qui a été le garant de la distinction patrimoniale, ce qui a entraîné une certaine déresponsabilisation des acteurs locaux face à ce qui était considéré comme relevant de son domaine exclusif, des groupes divers se sont emparés d'objets, de lieux comme étant leurs biens propres, au cœur de la construction de leur identité. Davantage encore que chacun de ces objets de patrimoine pris isolément, c'est la « fièvre patrimoniale » elle-même et les supports qu'elle prend pour se dire qui deviennent aujourd'hui sujet d'étude. Mais la multiplication des patrimoines « vus d'en bas » n'empêche pas au patrimoine « vu d'en haut » de rester opérant. Les enquêtes se multiplient ainsi, qui décrivent les configurations sociales et culturelles et les ajustements complexes qui font aujourd'hui le patrimoine.

L'ethnologie a certainement contribué à cette prolifération des objets patrimoniaux, et à faire bouger la notion elle-même, en donnant toute sa place à l'immatériel : savoirs faire, gestes, jusqu'à installer un court-circuit temporel, lorsque la mémoire elle-même est patrimonialisée : le « traumatisme collectif » peut ainsi être constitué en patrimoine. La question des rapports qu'entretiennent par exemple des populations immigrées avec certaines traces de leur passé et le processus de patrimonialisation de leurs mises en récit par des « entrepreneurs de mémoire » constitue une problématique qui permet de réinterroger, sur la base d'analyses concrètes, le croisement entre les deux notions.

Mais on peut noter aussi le paradoxe, à l'heure du patrimoine immatériel, d'une certaine externalisation du processus mémoriel, avec le désir de l'appréhension directe et sensible du passé, de *re-présentation* du passé par le truchement d'une matérialité mobilisée, faite d'images, de matières et de textures, d'objets, de corps statiques ou en mouvement, tous ces éléments pouvant se

configurer en scènes, comme ces reconstitutions, généralement qualifiées d'historiques, qui se sont multipliées durant ces dernières années. De fait, le tourisme entraîne un élargissement des publics du patrimoine, qui fait se confronter un usage identitaire et un usage publicitaire du passé et met en tension une politique de l'identité à usage plus ou moins endogène et une politique d'image essentiellement vouée à l'attraction touristique. Les entreprises muséales constituent des occasions privilégiées pour saisir les dynamiques patrimoniales à l'œuvre tandis que sont étudiées de plus en plus finement les conséquences des procédures techniques récentes pouvant aboutir à des configurations sociales inédites (nouvelles technologies de l'information et de la communication, numérisation de collections, constitution de corpus, etc.). En matière d'art, ces études font apparaître les acteurs très différents, collectionneurs amateurs, ethnologues, conservateurs, critiques d'art, artistes, marchands, institutions culturelles, militants, qui cristallisent, autour des objets, une masse hétéroclite de savoirs, de pratiques, de représentations, de valeurs.

4. L'anthropologie politique et juridique se renouvelle, elle aussi, en complétant ses approches sur les représentations, les rituels et les symboles du pouvoir par des recherches attentives à l'action politique, aux rapports sociaux et aux impacts locaux de la globalisation. Les études récentes sur la décentralisation et la démocratisation permettent ainsi de s'interroger sur les échelles et modes de gouvernance, ainsi que sur l'étude des recompositions des pouvoirs locaux, marqués par l'intervention de nouveaux acteurs (migrants, ONG, « courtiers » du développement, coopération décentralisée...) et par l'enchevêtrement de différentes formes de légitimité, de normes juridiques et d'imaginaires politiques. Elles conduisent ainsi à dépasser une lecture verticale des rapports politiques en termes de « haut » ou de « bas », au profit de la nécessaire prise en compte des réseaux transnationaux.

L'anthropologie politique propose également une anthropologie renouvelée des institutions (tant nationales qu'internationales), afin d'en saisir la réalité concrète et en mesurer les effets à l'échelle locale. Dans cette perspective, les analyses sur l'Etat et ses administrations au quotidien contribuent à une meilleure appréhension des phénomènes complexes de corruption et de clientélisme, lesquels invitent à une anthropologie des marges de l'Etat, afin de mieux en saisir le fonctionnement. Une réflexion accrue sur les politiques transnationales est également engagée. Parallèlement, l'étude des catégories sociales se révèle être une entrée privilégiée pour rendre compte de l'enracinement du pouvoir politique dans un réseau social. D'autres approches qui s'intéressent au rôle des conduites sensori-motrices et des cultures matérielles dans les processus de gouvernementalité et de subjectivation, permettent également d'enrichir les analyses. L'apport de l'anthropologie politique se manifeste aussi dans le traitement revisité de questions, comme celles de la constitution des espaces publics (local, étatique, religieux) et de leur articulation. Les travaux récents proposent ainsi de nombreuses réflexions sur les modes de délibération et de prise de décision, sur la capacité de créer de nouvelles normes locales légitimes, sur les liens entre citoyenneté et appartenances sociales, sur les relations « public/privé »...

La contribution de l'anthropologie politique concerne enfin l'analyse des conflits, et des formes de violence (depuis les conflits mineurs, les situations « ni paix ni guerre », jusqu'aux guerres et aux « violences extrêmes »), ainsi que l'étude des modalités de médiation, de négociation et de réparation dans des situations de post-conflits. Depuis les années 1990, un certain nombre d'Etats ont développé des réponses diverses aux actes de violences collectives et massives que les sociétés ont pu connaître, que ces violences proviennent de l'Etat lui-même, dans le cours d'un régime politique immédiatement antérieur ou plus ancien, d'un groupe ou de plusieurs groupes particuliers au sein de cet Etat, ou d'un Etat voisin. C'est ainsi qu'ont fleuri des dispositifs allant de l'amnistie - complète ou conditionnelle -

aux solutions pénales des tribunaux internationaux, en passant par des formules alternatives comme les « Commissions Vérité et Réconciliation », les mesures de lustration, les politiques muséographiques de présentation du passé, les mémoriaux, les (re)rédaction de livres d'histoire à l'usage des écoles. Certains de ces dispositifs se donnent une dimension internationale, non étatique, et constituent ainsi des nouveaux lieux politiques entrant en concurrence avec certaines des caractéristiques des Etats (souveraineté, impunité, etc.). Entre anthropologie politique et anthropologie juridique, l'étude de ces dispositifs et des lieux et normes qu'ils produisent fait partie des nouveaux objets qui mobilisent les sciences sociales, au cœur des enjeux, déjà exposés, de la mémoire, des usages politiques des traditions, ou des phénomènes de revendications identitaires, tels que l'autochtonie ou l'ethnicité.

5. De nouvelles questions relatives aux **activités économiques** invitent aujourd'hui les anthropologues à appréhender les nouvelles modalités de l'échange, de la création et de la répartition des richesses, dans des sociétés contrastées, confrontées à de nouvelles pratiques marchandes et financières. Dans les sociétés du Sud, la généralisation de l'économie monétaire n'a fait disparaître ni la segmentation des sphères d'échange entre biens monnayables ou non, ni l'intimité du lien entre les personnes et certaines catégories de biens, ni les prescriptions de temps, de lieu, de statuts, de réciprocité différée, de paroles, de gestes, etc., qui conditionnent telle ou telle transaction. Autant de pratiques et de représentations sur lesquelles achoppe la fiction de l'échange « nu ». La circulation de l'argent semble toujours primer sur son immobilisation, les comportements d'ostentation, de dépense, de don, la concurrence et les défis d'honneur qu'ils peuvent comporter (ou, à l'inverse, les tactiques de dissimulation), la recherche permanente de protections magiques en cas de réussite économique, les modalités d'assomption de la dette intergénérationnelle, la ritualisation des gestes de cotisation, etc., autant de faits qui invitent à réexaminer les diverses figures de la relation entre marchandise et modèles culturels.

Par ailleurs, dans un monde fortement soumis aux influences et aléas de la finance et du marché, un nouveau chantier s'est ouvert sur le fonctionnement des activités financières et monétaires à l'échelle globale.

Par sa connaissance et sa pratique de terrains diversifiés au nord et au sud, l'anthropologie apparaît bien placée par ailleurs pour éclairer les modalités et les conséquences du **développement**. Elle permet ainsi, à partir de sa connaissance des savoirs locaux et des formes d'organisation sociale d'apporter un regard pertinent sur les effets concrets locaux des programmes de développement mis en place dans les pays du Sud, les acteurs qui y contribuent mais aussi ceux qui en sont exclus. Dans cette perspective, à partir de nouveaux terrains, les anthropologues se penchent depuis peu sur le travail des institutions internationales, et notamment les institutions financières internationales (FMI, Banque Mondiale, Organisation Mondiale du Commerce) en tant que diffuseurs de cadres normatifs, de savoirs et de ressources dans ces sociétés. Plus récemment, la pertinence de l'anthropologie s'affirme dans les champs connexes de « l'action humanitaire » et de la gestion des « catastrophes » qui prennent rapidement de l'ampleur.

Par ailleurs les recherches sur les phénomènes **d'exclusion sociale** méritent d'être développées en proportion du développement du phénomène d'exclusion lui-même qui est aujourd'hui exponentiel dans certaines sociétés européennes, comme la France, et qui touche de plus en plus de catégories sociales (jeunes, femmes, travailleurs...). Les logiques institutionnelles face à cette précarité et les logiques caritatives des associations sont à mettre en perspective avec les discours et les pratiques des personnes concernées qui sont « sans domicile fixe » mais non sans voix.

6) Les recherches sur les rapports des sociétés humaines à leur **environnement naturel** ont pris depuis la fin des années

1980 un tour nouveau, les travaux effectués tant dans la perspective de l'écologie symbolique que de l'anthropologie phénoménologique ayant conduit à questionner l'universalité de la notion de nature, telle qu'elle a été définie dans les sociétés occidentales : un ensemble de réalités distinctes du monde humain et social. En la matière, le changement paradigmatique est patent, et a donné lieu récemment à un déploiement théorique important. L'anthropologie apparaît dorénavant comme une des disciplines qui, avec l'écologie, est capable de soutenir l'idée de multinaturalisme et commence à pister méthodiquement les tenants et les aboutissants d'une telle proposition.

Dans le champ des relations entre l'homme et le vivant, notamment l'animal, de nombreuses recherches sont en chantier. Questionnées de nouveau tant par les approches éthologiques et cognitivistes que par une actualité qui oblige à repenser le statut des animaux avec lesquels nous vivons (les pandémies, entre autres), ces recherches sont le lieu de débats vivaces sur des problèmes éthiques et politiques, et contribuent à rouvrir la problématique des frontières ontologiques.

Ce domaine de recherche touche par ailleurs à des questions politiques majeures, notamment pour ce qui concerne les rapports Nord-Sud. Les politiques de protection de la nature puis, après la convention de Rio (1992), de préservation de la biodiversité, soulèvent en effet la question de savoir qui doit les piloter et, plus particulièrement, quelle place doit revenir aux populations locales, aux savoirs et aux représentations de la « nature » qui sont les leurs, dans la gestion de la biodiversité et les programmes de développement durable qui lui sont liés. Sont également étudiés les effets sur les populations locales des politiques de conservation du patrimoine naturel qui entravent bien souvent leur accès à des ressources désormais protégées. Caractéristique, enfin, de notre temps, l'ethnicisation du rapport à la nature qui permet à ces populations de revendiquer leurs droits d'usage et les conduit, en même temps, à se poser comme les gardiennes par excellence d'une nature avec laquelle elles vivraient en symbiose...

Les relations entre les hommes et leur environnement s'articulent aujourd'hui de plus en plus autour de tensions entre des sociétés locales et des enjeux nationaux, internationaux et transnationaux, que ce soit les différentes « crises » environnementales (conflits autour de l'utilisation des ressources, catastrophes environnementales et naturelles, impacts du changement climatique) ou les questions de biodiversité ou de brevetage du vivant. L'anthropologie, de par son inscription de long terme sur les terrains locaux, est à même d'éclairer avec finesse ces tensions et de mettre en lumière la complexité des enjeux qui émergent dans ces situations. Elle permet également de saisir le sens que les populations donnent à ces crises et les ressources (symboliques, sociales, économiques, politiques) dont elles disposent pour les affronter.

Sur tous ces terrains, les travaux des anthropologues croisent à différents niveaux ceux des juristes, philosophes, historiens et sociologues des sciences. Se pose aussi la question, difficile et d'une décisive importance, du dialogue avec les spécialistes des sciences « dures » : naturalistes et écologues au premier chef. Elle pose à la fois des problèmes épistémologiques et éthiques, notamment pour ce qui concerne l'alternative entre axiologies « écocentrées » et anthropocentrées. La dimension biologique des objets d'étude est également à la base de rapports étroits avec d'autres domaines de l'anthropologie, notamment avec la paléanthropologie (autour du problème, dans le cadre d'une approche phylogénétique, de l'apparition de la culture en lien avec l'évolution physique de la lignée humaine ; dans cette perspective le dialogue avec les primatologues, mais aussi avec les archéologues préhistoriens, demeure essentiel). Les possibilités de collaboration avec l'anthropologie génétique, à l'heure du séquençage de l'ADN, méritent également d'être signalées : comment le social, en particulier le choix du partenaire sexuel, influe-t-il sur le devenir biologique des populations.

7. Les recherches sur la **parenté, le genre et la sexualité** ont

fait émerger de nouveaux objets liés à l'évolution des modèles familiaux et de parentalité. La problématisation en termes de genre est aujourd'hui importante dans tous les domaines de la société. L'anthropologie témoigne par ailleurs de la pertinence d'introduire la question de la sexualité dans certains domaines d'étude, parfois en lien avec le thème plus classique de la parenté, ou celui plus récent des affects. La parenté, socle sur lequel s'est constituée l'anthropologie, ne cesse de s'enrichir de perspectives nouvelles, en particulier en intégrant la question du corps, des substances et du genre dans son analyse, ce qui lui a permis de renouveler considérablement son approche. La parenté reste un outil indispensable pour examiner les nouvelles façons de « faire famille » qui émergent dans notre société, qu'il s'agisse de familles recomposées, de familles homoparentales ou transparentes, de familles issues de procréations médicalement assistées ou d'adoptions... Ces recherches anthropologiques ouvrent la voie à l'interdisciplinarité puisque de tels sujets se situent bien souvent à la lisière de la médecine, de la psychologie, de la psychanalyse, du droit et de la bioéthique.

Par ailleurs les questions de parenté et de genre se transforment également dans les pays non européens, et les anthropologues sont le plus à même de rendre compte de ces changements. Ainsi, on voit par exemple apparaître de nouveaux droits relativement à l'âge au mariage, au divorce ou à l'héritage qui viennent bouleverser certaines pratiques et représentations du genre, de la filiation et de la famille. Des conflits de valeurs se font jour dans certaines sociétés entre une vision holiste et collective de la personne selon laquelle c'est à celui qui représente l'autorité familiale de décider des unions matrimoniales, et une vision individualiste et intimiste selon laquelle c'est à l'individu de décider de sa vie amoureuse et conjugale. Ce que les anthropologues ont l'habitude de décrire en termes de « mariage préférentiel », pièce essentielle de systèmes de parenté qui dépassent l'individu, peut être tout autant décrit aujourd'hui du point de vue du sujet lui-même sous la catégorie des « mariages forcés ». L'anthropologie contemporaine a aujourd'hui comme défi de rendre compte de ces mutations de sens et de ces différents niveaux de réalité.

Les manières de se rencontrer également se modifient de par le monde. Les nouveaux modes de communication comme le téléphone portable et internet ont rendu les échanges entre les sexes beaucoup plus faciles qu'ils ne l'étaient auparavant. Ces nouveaux modes de rencontre, constituent un champ d'investigation, tant dans le domaine de l'entrée dans la sexualité que dans le domaine conjugal, qu'il convient de développer.

8) Les questions du **corps** et de la **santé** occupent une place importante actuellement en anthropologie. Des travaux récents ont déconstruit le dualisme cartésien du corps et de l'âme au profit de la notion de personne dans son ensemble. Ils ont contextualisé les rapports entre notion de « personne » et composantes du corps, et les relations que le corps entretient avec son environnement social ou « naturel » (hommes, esprits, animaux ou objets). La question du corps interroge les frontières entre le biologique et le social, entre la nature et la culture, et fait l'objet d'analyses anthropologiques renouvelées, qui s'intéressent également aux rapports entre corps et identités individuelles et collectives.

Les questions relatives à la santé et à la maladie ont été abondamment traitées par l'anthropologie depuis un demi-siècle. Les études sur les représentations de la maladie, le « sens du mal », et les pratiques thérapeutiques dans divers contextes culturels, qui ont fondé l'ethnomédecine, ont été progressivement complétées par l'approche des contextes de pluralisme thérapeutique, notamment au travers des logiques de soins. Par ailleurs, les systèmes de soins ont été abordés en tant que systèmes sociaux et systèmes de sens, ce qui a permis de dépasser les débats sur la place de l'anthropologie médicale au sein de l'anthropologie sociale et culturelle. La recherche en anthropologie a pu rendre compte de la pénétration de la biomédecine dans les sociétés non-occidentales, en analysant en particulier les rapports entre la production de savoirs et de

techniques globalisés et leurs interprétations locales, notamment par les professionnels de santé et par les patients, dans le cadre microsocial des contextes de soin. L'intérêt de ces recherches appliquées à la santé publique est désormais reconnu par les institutions internationales telles que l'OMS ; désormais développées en France, dans les pays européens et du Sud, elles doivent permettre d'une part d'ajuster les politiques de prévention et les systèmes de soins aux contextes sociaux, d'autre part de développer des connaissances sur les conditions d'articulation des politiques sanitaires à différents niveaux d'appréhension, de l'international au local. Elles ont également un intérêt théorique, notamment parce qu'elles documentent les effets de la biomédecine comme modèle culturel, exploré en particulier sous l'angle de la place qu'occupe la logique du risque sanitaire et de la médicalisation de l'existence dans les diverses cultures.

La pluralité thérapeutique se redéploie aujourd'hui dans un contexte d'internationalisation des soins aux dimensions multiples: migrations des thérapeutes et des patients, constitution de communautés virtuelles de malades utilisant les nouvelles technologies de la communication, auto-médicalisation par le biais d'internet sans la médiation d'un expert, développement de la télé-médecine, transnationalisation des médecines traditionnelles et de leurs rituels thérapeutiques, production de médicaments sous des formes contrefaites, conflits autour de la propriété intellectuelle concernant des traitements à base de plantes, tourisme médical et procréatif, etc. Parallèlement à la circulation des savoirs, des produits et techniques thérapeutiques, les recherches montrent une redéfinition des frontières entre biomédecine et thérapies alternatives ou traditionnelles, avec le développement de nouvelles formes de légitimation de savoirs « hybrides », souvent déterritorialisés, qui ne manquent pas de créer des zones de tension et de conflit sous le consensus apparent qui entoure les médecines « complémentaires et alternatives ».

Les travaux d'anthropologie politique de la santé ont été particulièrement développés en France, adoptant souvent une approche aux confins de la sociologie, analysant la dimension idéologique des soins, le traitement social des malades, l'incorporation des inégalités sociales, et les logiques de pouvoir sous-jacentes aux discours et aux pratiques liées à la maladie. Cette analyse a été étendue à la souffrance sociale et à l'inscription dans les corps des violences structurelles. L'anthropologie a mis en lumière les rapports entre le corps biologique et son usage politique - littéral, dans les protestations sociales (grèves de la faim, mutilations publiques ou attentats suicides...) -, ou métaphorique... Les usages du corps, autrefois analysés essentiellement au plan des techniques corporelles et de leurs effets aux différents âges de la vie, méritent un nouveau regard anthropologique, discutant notamment de l'intégrité corporelle à l'heure du développement d'appareillages multiples, des greffes d'organes et des « prothèses numériques », alors que les mondes virtuels qu'offrent les nouvelles technologies permettent de dissocier la personne de son ancrage corporel.

L'anthropologie a un rôle majeur à jouer dans le domaine de l'éthique et de la bioéthique, à plusieurs niveaux : en approfondissant les voies du dialogue scientifique avec la médecine, le droit et la psychologie pour analyser les fondements techniques, épistémologiques et culturels de l'éthique ; en développant la réflexion sur les rapports entre universalisme et relativisme culturel sur des questions d'éthique particulières ; en approfondissant la question de « l'expérience » individuelle comme interface entre le corps dans ses dimensions physique, affective et psychique et l'environnement (naturel, social et spirituel...) ; enfin en observant les nouveaux enjeux sociaux et culturels liés aux évolutions des systèmes de santé et aux développements de la technologie médicale, y compris dans des pays du Sud. L'émergence du bien être corporel comme idéologie et comme ethos est un thème d'actualité, ainsi que le montre la visibilité croissante des moyens pour y parvenir (massages et produits de beauté souvent empruntés à des cultures lointaines...), alors

que la gestion sociale et symbolique du vieillissement devient importante dans des sociétés aux populations de plus en plus âgées : la problématique de la fin de vie (dont la gestion pose en particulier des questions éthiques) devient ainsi de plus en plus pertinente (alors qu'elle a été classiquement négligée par l'anthropologie qui s'est plutôt intéressée au début de la vie...). Les questions de bioéthique, thème ancien de l'anthropologie en ce qu'elle s'intéresse au sens et aux valeurs, offrent ainsi de plus en plus des objets de recherche heuristiques, et ont fait l'objet d'intéressantes analyses en termes de biopouvoir.

Au-delà des questions médicales, le corps est aujourd'hui comme hier, selon de nouvelles modalités sociales, une surface d'inscription de l'identité d'un groupe. De façon universelle, l'alimentation, qui correspond à un processus physiologique (la nutrition) au travers duquel le corps « ingère » une part de son environnement, reste un marqueur social de genre, de génération, et de statut. De la même manière, les études sur la procréation restent d'actualité, liées à celle du dimorphisme sexuel.

9. **L'anthropologie de l'art** reste globalement affectée par la théorie de l'*agentivité* (*agency*) dont les retombées méthodologiques continuent d'être notables – en même temps que discutées. En lieu et place d'une théorie esthétique qui interroge le sens des objets d'art et voit en eux des propositions symboliques, elle propose en effet de considérer l'art comme un « système d'action, conçu pour changer le monde » et les objets d'art eux-mêmes comme des *agents* sociaux capables de produire des événements d'un certain type. Entendus comme des acteurs prenant part à des relations sociales, les objets d'art sont doués d'une biographie, d'un parcours de vie, le long desquels ils acquièrent une efficacité. La description des modes de production de l'objet d'art, de ses modes d'exposition, de transmission, de conservation, est ce qui permet de révéler *in fine* sa spécificité, plutôt que sa valeur esthétique. Suivant cette perspective, les recherches actuelles ont tendance à décloisonner le champ des études sur l'art en s'intéressant à nouveau de très près à l'objet, qu'il soit artistique ou non, et en envisageant les formes d'usages et de manipulation, les opérations de transformations, les modes de circulation au cours desquels l'objet s'accomplit. Croisant les perspectives (anthropologiques, mais aussi archéologiques, philosophiques, historiques...), elles semblent s'intéresser davantage aux *modes d'action spécifiques* de certains objets ou dispositifs. Des notions transversales comme celle de *performance* (qui permet d'opérer des rapprochements entre les sphères artistique et cérémonielle, par exemple) sont au cœur de plusieurs travaux.

Les dynamiques artistiques contemporaines, qui opèrent suivant des filières largement globalisées, constituent un autre champ de recherche en pleine expansion. Émerge une **anthropologie de la création** qui se concentre sur les opérations à l'œuvre dans la fabrication et l'avènement d'objets nouveaux. Au-delà de la rhétorique qui fait de l'acte de création un acte irréductible (tout acte de création est singulier et un acte ne peut être comparé à un autre...) et passablement non analysable (la création singulière tient au génie d'un auteur et en tant que telle, on ne peut y avoir accès), mais aussi au-delà de l'appréhension de l'art comme manifestation collective (l'art sans auteur, tel qu'il a été conçu pendant fort longtemps en anthropologie), ce sont les supports de la conception, les dispositifs techniques, sociaux, cognitifs qui font l'œuvre (la transforment, la diffusent) qui intéressent les enquêtes récentes, plutôt que son contenu.

Comme on le voit, la question de l'art en ethnologie a dépassé largement la question muséographique et ne porte pas uniquement sur les productions matérielles et leurs contextes de production. C'est une véritable **anthropologie du sensible** qui se développe également. Adjoignant à l'analyse empirique les perspectives ouvertes par les sciences cognitives, les recherches qui portent sur l'émotion, la passion, le goût, les qualités sensibles des espaces comme l'atmosphère, se multiplient. **L'ethnomusicologie** ou **l'anthropologie visuelle** contribuent pour beaucoup au développement de ce corpus, et

mettent au point, pour l'aborder, des méthodes de captation et de description inédites.

Les avancées technologiques s'accroissent, les supports numériques de textes et d'images ouvrent des perspectives nouvelles, tant au niveau des enquêtes qu'au niveau des publications. Il est en effet possible aujourd'hui de combiner sur le même support – on parle de transmédiabilité – des textes de différents statuts (sources, archives, dissertations...), des images de différents statuts (photos, vidéo, graphiques), des sons de différents statuts (discours, entretiens, conférences...). Les étudiants et jeunes chercheurs s'étonnent à juste titre de la très lente pénétration de l'image dans « nos disciplines de mots », à l'heure où tout le monde s'accorde à dire que nous vivons dans un siècle et une civilisation de l'image. Développer une réflexion épistémologique sur la spécificité de l'image ainsi que sur la complémentarité image et écriture s'avère aujourd'hui prioritaire. Il s'agit tout simplement, pour les métiers de la recherche en SHS, de ne pas se tromper de siècle. Depuis l'époque du positivisme triomphant, les théories de l'image ont progressé : on sait aujourd'hui qu'une image est toujours une production historique dont on peut étudier techniquement, économiquement, politiquement et culturellement les déterminations. On sait aussi que le regard, tout socialement construit qu'il soit, révèle une réalité spécifique, qui n'exclut aucun autre médium, mais exige la constitution d'une véritable **anthropologie de l'image**.

10. Actualité des aires culturelles

Afrique

Malgré un rétrécissement inquiétant des dispositifs de recherche et d'enseignement en anthropologie des sociétés africaines (en France et plus encore en Afrique), malgré la fragilisation des conditions favorables aux enquêtes de terrain de longue durée, celle-ci continue à apporter des contributions significatives à plusieurs des thèmes ci-dessus énoncés, notamment dans le champ du politique, du religieux, des représentations de la maladie et du malheur, des productions matérielles et artistiques. Des domaines « classiques », tels la parenté ou le rituel sont aujourd'hui l'objet d'approches renouvelées en milieu urbain et rural aussi bien que dans l'espace migratoire. L'étude, systématisée grâce à de nouveaux logiciels, des réseaux d'alliance, la mise en perspective des notions de filiation et de résidence, l'analyse des liens entre parenté, circulations cérémonielles et économie, ont ouvert de nouvelles perspectives théoriques. Les recherches actuelles sur le rituel se développent dans deux directions : l'une qui s'intéresse plus spécifiquement aux logiques interactionnelles qu'il met en œuvre, l'autre qui étudie l'activité rituelle (quel qu'en soit le lieu d'exercice) dans son rôle structurant des rapports sociaux en rapport avec des interdits fondateurs. Les transformations et adaptations actuelles de rites traditionnels en ville et au village sont un terrain d'observation particulièrement riche. Tout autant que le ressort et la labilité des conversions, les stratégies d'évangélisation ou de (ré)islamisation, le développement de nouveaux cultes ou mouvements anti-sorcellaires sont des thèmes plus particulièrement explorés. De manière générale, la coexistence et/ou la superposition de différents systèmes de représentations, les modes d'actualisation (y compris les plus paradoxales) d'une forme de pensée étrangère aux distinctions académiques entre politique, religieux, social et identitaire, se donnent à voir dans les comportements les plus divers et les plus quotidiens (business, travail, manières d'habiter et de cohabiter, de consommer, d'éduquer, etc.) mais aussi dans le registre du politique avec les multiples formes d'anastomose des réseaux « traditionnels » du pouvoir et du fonctionnement étatique et municipal ou encore dans celui des pratiques économiques. D'autres domaines font également l'objet de nouvelles approches, comme celui des rapports entre oralités et écritures, ou encore des modes de transmission et circulation des savoirs. Par ailleurs, dans la prolifération de programmes relatifs aux questions de patrimoine, de « gouvernance », de développement durable, l'anthropologie

peine à faire entendre la spécificité de ses approches et de ses objets dans la mesure où ils interrogent tout autant les catégories occidentales que les logiques particulières à telle ou telle société africaine. Les mutations actuelles avec ce qu'elles peuvent engendrer de violences, mais aussi la foisonnante diversité culturelle, religieuse et politique des sociétés africaines forcent à de nouvelles réflexions sur la nature même de ces mutations et de leurs effets.

Amériques

Les travaux qui s'ancrent sur le terrain latino-américain permettent de développer plusieurs des thématiques déjà mentionnées (nouveaux mouvements religieux, questions de développement, migrations...). En particulier on soulignera les perspectives ouvertes par des recherches sur les nouvelles formes de parenté en Amérique latine, notamment comme conséquences des dynamiques migratoires que l'on observe dans la région. Ainsi la question des familles transnationales se pose aujourd'hui dans le contexte latino-américain. C'est également autour de la thématique environnementale - prise dans son sens large - que l'anthropologie américaniste peut apporter de réelles connaissances, tant dans l'observation des « crises » environnementales (conflits autour de l'utilisation des ressources par exemple, impacts du changement climatique et des catastrophes naturelles sur les sociétés locales) que des questions de biodiversité ou de brevetage du vivant. La question du tourisme et de ses conséquences sur les sociétés locales est aussi une thématique que l'anthropologie américaniste est à même d'observer au plus près. Enfin, dans un contexte de transformations politiques des sociétés nationales, et de ce qui est parfois nommé le « virage à gauche » latino-américain de la dernière décennie, la question des relations entre les sociétés locales et les Etats nationaux se pose avec une grande acuité, invitant l'anthropologie à poursuivre ses chantiers autour de la thématique identitaire, du multiculturalisme et des relations de pouvoir.

Par ailleurs, **les sociétés afro-américaines**, pourtant tardivement intégrées dans le programme de l'anthropologie (trop mêlées, trop fluides, elles ne paraissaient pas répondre à l'idéal classique de « pureté » culturelle et d'authenticité qui a d'abord caractérisé la discipline...), sont aujourd'hui l'objet d'un investissement privilégié, dans la mesure où elles offrent un exemple accompli de création culturelle. Les analyses ont porté en particulier sur le domaine religieux, ainsi que musical. Dans les deux cas, la création locale se double d'une circulation transnationale des objets : cultes de possession, nouveaux christianismes ; jazz et musiques caraïbes...). Ces sociétés sont souvent décrites, comme leurs homologues des îles de l'océan Indien (qui ont connu le même façonnement par la traite négrière et la plantation esclavagiste) comme « créoles ». Cette qualification met l'accent sur un certain fonctionnement, dans la longue durée, du pluralisme culturel, qui aboutit, malgré un formidable handicap de départ d'oppression et d'inégalité, et à partir de la confrontation de différents courants culturels, à des créations humaines originales et souvent harmonieuses. Elle permet également de reconnaître la singularité de dispositifs de résilience collective au long cours, qui rendent possible le dépassement des déchirures fondatrices (le « miracle » créole...). Le concept de créolisation a pour lui de ne pas se référer à un processus achevé, et d'être riche de possibilités latentes que nous ne faisons pour l'instant que pressentir. A ce titre certains analystes proposent de l'étendre aux sociétés plurielles contemporaines, que les sociétés créoles en quelque sorte préfigureraient.

Enfin, de nouveaux programmes mériteraient d'être développés en **Amérique du Nord**, espace où se joue une partie importante des enjeux mondiaux, que ce soit dans le domaine de la vie politique et démocratique, des effets de l'économie de marché et des systèmes financiers, du multiculturalisme, du métissage culturel, de l'invention et de la fragmentation religieuses, de la création artistique etc. L'anthropologie devrait donc être plus active à décrire, avec sa capacité propre d'observation, ce terrain

particulièrement effervescent et propice à la compréhension des transformations de notre monde.

Asie

On note pour l'Asie les mêmes tendances ou déplacements problématiques que pour les autres aires culturelles: moins d'intérêt porté à des thématiques classiques, telles l'organisation sociale ou la mythologie, et plus de travaux en anthropologie politique (mouvements minoritaires, violence, frontières, etc.) et en anthropologie religieuse (résurgences sectaires, prosélytismes, etc.). Des spécificités ou thématiques récurrentes à travers le continent peuvent être cependant indiquées. D'abord, l'importance des sources manuscrites oriente depuis longtemps une réflexion critique sur les relations entre traditions écrites et orales (chroniques locales, coutumiers, etc.) ; plus récemment elle est à l'origine de travaux sur la textualité (textes liturgiques, systèmes d'écriture rituelle, etc.). Ensuite, des recherches ont été induites par l'évolution politique, de l'Inde à l'Indonésie, des Etats centralisés (émergence d'identités locales, conflits régionaux à caractère économique ou religieux, intégration des dernières « marges », sédentarisation des populations nomades, etc.), certaines portant plus spécifiquement sur les conséquences du « post-socialisme » (profils particuliers de la modernité ou retour du religieux en Chine, au Vietnam, au Laos, au Cambodge...). On peut également indiquer les études sur la mise en œuvre (et en scène pour le tourisme), sur fond de développement économique accéléré, de diverses patrimonialisations (monumentales, religieuses, « ethniques »...), ou bien l'anthropologie de « nouveaux objets » comme la robotique au Japon. Enfin, il convient de prendre conscience que de nouvelles communautés nationales de chercheurs se sont affirmées ces dernières années un peu partout en Asie, commandant des problématiques et des formes de partenariats renouvelées.

Océanie

Caractérisée par son étendue géographique et son extrême diversité humaine (politique, linguistique et culturelle), l'Océanie a fourni – et continue de fournir – des contributions fondatrices à la réflexion anthropologique dans de très nombreux champs de recherche : migrations et peuplement insulaires ; sexualité, personne, corps et genre ; actualité et théories du rituel ; rapports entre structure, histoire et régime d'historicité ; politiques de l'identité et nationalismes. Aujourd'hui, l'utilisation d'outils technologiques neufs pour explorer les voyages/échanges interinsulaires, comme par exemple, la modélisation-simulation, permet de mieux connaître les trajectoires anciennes des pirogues qui ont parcouru le grand Océan mais aussi d'en dresser des cartographies dynamiques illustrant le savoir géographique des insulaires. On peut également souligner l'existence de courants migratoires qui, bien que de tradition ancienne, prennent des formes nouvelles (arrivée massive de populations chinoises en grande précarité dans les îles et archipels océaniques). Foyer de la controverse sur la *Kastom* et sur l'invention des traditions dans les années quatre-vingt dix, l'Océanie voit aujourd'hui se développer les débats autour des questions du bi- ou du multi-culturalisme (ex. : Nouvelle-Zélande, Australie), débats identitaires qui se nourrissent de la présence, en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Nouvelle-Calédonie, de populations insulaires numériquement plus importantes que dans leurs îles d'origine. Ces transformations profondes et rapides de sociétés océaniques poussent les chercheurs en sciences sociales à repenser les rapports entre identités locales, politiques de la tradition et globalisation en les situant dans le contexte des édifications nationales. La thématique environnementale et patrimoniale est aussi présente : utilisation des ressources locales, impact touristique, marchandisation des cultures... Il convient de souligner le poids social, culturel et politique de la question religieuse océanique qui se déploie aujourd'hui sous des visages et des situations extraordinairement contrastées. Enfin, la recherche océaniste contribue à l'étude de l'europanisation du monde en développant une réflexion

transdisciplinaire sur les modalités et les effets de la construction de cette région du monde en aire culturelle.

Europe

L'Europe constitue pour notre discipline une aire culturelle très particulière dans la mesure où elle a constitué plutôt le contrepoint de tout ce qui, dans le monde, pouvait être désigné comme relevant d'aires culturelles spécifiques. Ce « grand partage » était accompli selon la polarité tradition/modernité et ses déclinaisons habituelles, qui revenaient souvent à situer l'Europe dans un « Occident » moins géographique que typologique. Pour autant le regard des ethnologues sur les sociétés européennes, et parfois sur leurs propres sociétés, a largement prouvé son intérêt heuristique en systématisant la mise en perspective globale des cultures et l'analyse de leur interpénétration historique. La genèse de l'Europe justifie en effet une approche du pluralisme culturel que l'ère de la décolonisation et la critique de l'ethnocentrisme occidental ont permis de mettre à jour. La question de l'altérité au cœur même d'un continent trop longtemps pensé comme homogène s'est imposée, orientant l'attention des chercheurs vers les lieux de sa manifestation, notamment dans les villes et les banlieues, avec le développement de l'anthropologie urbaine, les marginalités sociales et les singularités culturelles ou religieuses. L'actualité des questions de frontières et de marges, des tensions et conflits qui s'expriment dans cet espace, entre Orient et Occident, ont suscité de nouvelles approches et l'exploration de nouveaux terrains. Les questionnements concernant les sociétés de l'Europe méridionale sont enrichis par leur inclusion dans un horizon comparatif méditerranéen, en prenant en compte les relations complexes et souvent contradictoires avec les pays situés sur la rive méridionale et orientale de cette mer. L'espace méditerranéen présente un éventail de situations - allant de l'opposition radicale à la créolisation des usages, en passant par les emprunts, les contacts et les confrontations entre les héritages multiples - qui en font un laboratoire stimulant pour la recherche anthropologique.

Les développements récents de la mondialisation imposent en effet plus que jamais de réviser les représentations figées des sociétés européennes. D'une part, l'Europe n'a plus (avec l'Amérique du Nord en particulier) le monopole du développement économique, des formes modernes du politique, de la connaissance, etc. D'autre part, les sociétés européennes sont engagées dans des processus mondiaux auxquels elles réagissent selon des modalités qui doivent être précisées. Cette situation conduit ainsi à mettre en relief des spécificités (sur les plans religieux, politique, économique, démographique) jusqu'ici souvent minorées et à développer des terrains européens sur les interactions Europe/monde. Un autre domaine riche en potentialités (et déjà bien investi) est l'analyse des effets des grands changements survenus dans l'espace européen au cours des trois dernières décennies : effondrement du bloc soviétique, guerres ou tensions nationalistes, effets de l'intégration à l'UE... Si ces domaines recoupent déjà les thématiques présentées ici (migrations, mondes urbains, etc.), leur analyse a sans doute beaucoup à gagner à mettre au jour des spécificités qui se révèlent d'autant mieux que l'on dispose désormais d'autres expériences comparables à l'échelle mondiale.

11. Le métier d'anthropologue. Le lien formation-recherche

La professionnalisation des anthropologues n'est pas sans poser de problèmes. Cette situation trouve son origine dans l'histoire longue de l'anthropologie française qui, en tant que discipline universitaire, s'est exclusivement consacrée à la formation d'excellence aux métiers académiques (enseignement supérieur et recherche) alors qu'elle a été plus absente, sinon réticente, sur le terrain de la recherche finalisée et de la réponse à la demande sociale. La spécificité de la discipline (terrains souvent éloignés, apprentissages linguistiques, durée longue des thèses) explique en partie cette situation : il convient d'insister ici sur la nécessité de continuer à nourrir la vocation première de la

discipline à **produire des connaissances fondamentales** sur les sociétés humaines dans leur diversité et leurs changements et **conduire la comparaison** qui demeure la procédure majeure d'élaboration des faits et d'analyse dans la discipline. Seuls un socle théorique renouvelé et vivant et l'épreuve permanente du terrain peuvent permettre de contribuer parallèlement à répondre aux questions sociales du moment, sans sacrifier à des effets de mode.

Les anthropologues sont toutefois aujourd'hui plus nombreux à participer à des programmes de recherche finalisée, ce qui contribue à faire valoir les capacités de description, d'analyse, d'interprétation et de proposition de la discipline dans la société. Grâce à cette participation accrue, son expertise, ainsi que l'utilité de l'ethnographie dans son souci du détail et de la mise en perspective, sont mieux reconnues. Mais ces compétences mériteraient d'être systématisées dans des formations professionnalisantes, qui sont encore trop peu nombreuses dans des domaines où l'anthropologie peut apporter un éclairage essentiel pour comprendre les ressorts et les rouages des sociétés, qu'il s'agisse des questions économiques, du monde du travail et de l'entreprise, du développement des pays du Sud, des questions de santé et d'environnement, des âges de la vie ou des politiques publiques...

Des statistiques préoccupantes et la nécessité de renouveler et renforcer le potentiel pour relever les défis scientifiques de notre temps.

Finie, l'anthropologie ? A regarder les statistiques, l'avenir de la discipline apparaît incertain sur le plan institutionnel. Des sections relevant de l'INSHS, la section 38 est celle qui compte le plus de départs à la retraite. Elle est l'une de celles qui comptent le plus d'agents de 60 ans et le moins d'agents de moins de 50 ans. La moyenne d'âge des chercheurs y est la plus élevée des sections de sciences sociales avec 52,2 ans pour une moyenne de 50 ans pour l'INSHS. En l'espace de 15 ans, 62% des effectifs de chercheurs partiront à la retraite. Cette séniorité ne s'accompagne pas des « honneurs » puisque la 38 compte le pourcentage de DR le moins élevé des SHS : seulement 31 % des agents sont DR, pour une moyenne de 37%. La section affiche la moyenne d'âge la plus haute pour les DR (59 ans. moyenne de 57 ans en SHS) comme pour les CR (49 ans pour une moyenne de 46 ans en SHS). Ajoutons les trop faibles possibilités de promotion à tous les niveaux, et l'extrême rareté de celles-ci à l'intérieur du corps des DR : il n'y a en particulier parmi les DR, aucun CE, et il n'y a eu aucun passage à la classe exceptionnelle pour les dernières années : les anthropologues n'auraient-ils plus droit à une carrière complète ?

Dans les années à venir, la 38 sera la plus petite section de l'INSHS en termes démographiques si aucune politique soutenue de recrutement ne vient pallier cette hémorragie. Or la diminution sensible du nombre de postes par rapport au nombre de candidats ne peut qu'inquiéter. En 2007, nous comptons 20 candidats pour 1 poste en SHS, en 2009, il y en avait 32. Dans ce contexte, la section 38 connaît une légère embellie. Alors qu'elle était mal dotée en 2007 (30 candidats pour 1 poste), elle se trouve aujourd'hui dans la moyenne (32 candidats pour 1 poste). Il reste cependant que l'absence d'une politique de soutien fort à cette discipline compromettra certainement son avenir à moyen terme.

Cette fragilité de l'anthropologie au CNRS se retrouve dans son architecture institutionnelle. Avec seulement 15 laboratoires relevant uniquement d'elle, la 38 est la section du CNRS qui compte le moins d'unités de recherche au CNRS, très loin derrière les autres sections SHS. Autrement dit, les anthropologues au CNRS ne sont pas dans des laboratoires d'anthropologie : 45% des anthropologues sont dans des unités qui ne relèvent pas de la 38. Il y a là un paradoxe, dans la mesure où l'anthropologie, classiquement, a trouvé son lieu d'épanouissement privilégié au CNRS, beaucoup plus que dans les universités...

La situation des ITA n'est guère plus favorable. Les personnels ITA, au nombre de 81, représentent 31% des effectifs totaux de

la section 38. Ils sont essentiellement spécialisés dans les BAP F (documentation, culture, communication, édition...), BAP J (gestion et pilotage), BAP D (sciences humaines et sociales), BAP E (informatique, statistique et calcul scientifique). La section compte 12 IR et IE qui appartiennent aux BAP F et BAP D (sciences humaines et sociales), intervenant dans différents moments du processus de recherche et de diffusion scientifique, depuis la veille documentaire, la production et l'analyse de données, jusqu'à la communication et l'édition. 16% de ces personnels ITA avaient plus de 60 ans en 2009, et feront valoir leurs droits à la retraite à brève échéance.

Si leur remplacement n'est pas envisagé le fonctionnement de certaines Unités en sera ralenti. La participation des ITA, si déterminante dans les dispositifs de plus en plus complexes de programmation et de financement de la recherche à l'échelle nationale, européenne ou internationale, risque en effet d'être fortement compromise, réduisant de fait la capacité des équipes à assurer leur financement et à prendre place dans la recherche internationale. La réduction des effectifs ITA risque de les priver de compétences essentielles pour la mise en œuvre et l'accompagnement de la recherche finalisée.